

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Le chef de cabinet du ministre d'État

Paris, le 21 JAN. 2010

N/Réf. : CDAP/V/10001463

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler l'attention de M. Jean-Louis BORLOO, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat, sur votre mécontentement concernant l'autorisation de commercialisation de l'insecticide Cruiser.

Le ministre d'État a pris connaissance de votre correspondance avec intérêt et vous en remercie.

Il m'a chargé de transmettre votre courrier au directeur général de la prévention des risques, en lui demandant d'examiner avec attention votre dossier et de vous tenir directement informé de la suite qui pourra lui être apportée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent RAVERAT

Monsieur Christian GIRAUDET
Président du Syndicat Apicole Départemental de
la Charente-Maritime
1, rue des Salines
17230 CHARRON